

Maitriser son P.L.U.

Introduction

Le droit de l'urbanisme : un droit spécifique couvert par des actes spécifiques
Comment situer les PLU parmi les différents documents d'urbanisme

Rappel sommaire des documents à vocation générale

SDRIF
Règles nationales d'urbanisme
SCOT
Cartes communales
PLU

Avoir la maîtrise de l'élaboration de son PLU

Pourquoi recourir à cet outil pour son territoire
Avantages et inconvénients d'un PLU Intercommunal
Bien définir le contenu du PLU

Maîtriser les procédures d'élaboration du PLU et avoir les bons réflexes durant les différentes procédures :
La Prescription
La Concertation préalable et la définition du projet :
L'Instruction, l'Enquête publique, l'Approbation, l'Entrée en vigueur

Avoir la maîtrise de l'évolution de son PLU

Maîtriser la distinction entre les procédures de modification et celles de révision
Modification : conditions et procédures
Révision : conditions et procédures
Savoir quand utiliser les procédures simplifiées
Les liens entre les PLU et les autorisations d'urbanisme



DURÉE : 1 JOUR

PARIS

21/05 08/10
 09/07 17/09
 27/08 19/11

LYON

18/06 04/12

POINTE-À-PITRE

29/04 18/06
 20/05

ST DENIS DE LA RÉUNION

29/04 18/06
 21/05

OBJECTIFS

- Connaître et savoir utiliser les règles relatives aux PLU
- Mesurer les enjeux d'un PLU intercommunal

FORMATEURS

Nicolas POLUBOCSKO,
Avocat Cabinet Landot et Associés.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Lieu précisé lors de la convocation (15 jours avant la date du stage)
- Horaires 9H30 - 17H

Tél : 04 76 65 61 00
Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

Les Formations d'Experts
Territorial - Espace Cévé
58 cours Becquart Castelbon
CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX



Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

Fiche d'inscription*

À RETOURNER PAR FAX AU 04 76 65 79 98

MADAME MONSIEUR

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : TÉL. :

E-MAIL (OBLIGATOIRE) :

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT :

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :

NOMBRE D'HABITANTS :

E-MAIL RESPONSABLE (OBLIGATOIRE) :

ADRESSE :

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] [] VILLE :

TERRITORIAL S.A.S - Capital 1.259.907 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z -
N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958 - 58 cours Becquart Castelbon - CS 40215 - 38516 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 -
Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

* Vaut convention de formation simplifiée

Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 100 % du prix de la prestation.

■ RÉF. PG15120

	Lieu de la formation	
	PARIS / LYON	DOM-TOM
< ou = 40 000 hab + Etat	<input type="checkbox"/> 590 € HT	<input type="checkbox"/> 690 € HT
> 40 000 hab + CG/CR + Entreprises	<input type="checkbox"/> 890 € HT	<input type="checkbox"/> 990 € HT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ